



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S

2010-2011 – Séance no 3
Compte rendu de l'AD du 18 janvier 2011

Ouverture de séance : mardi 18 janvier 18h15, selon ordre du jour.

1. Approbation de l'ordre du jour

Une interpellation est faite au bureau concernant l'ordre du jour.

Cet ordre du jour apparaît trop chargé et une modification des points est proposée : le point 6 "PER" est suspendu, le point 7 « Horaire scolaire » passe en point 5.

L'ordre du jour modifié est voté et **approuvé avec 1 abstention**.

2. Approbation des notes de séance de l'AD du 2 novembre 2010

Les notes de séance sont approuvées.

3. Communications du bureau de l'AD

Le bureau de l'AD se réjouit d'accueillir une nouvelle recrue en la personne de Corinne Charmillot (coordinatrice pédagogique), elle est élue par acclamation par l'assemblée. Il reste encore quelques places au bureau, engagez-vous...

4. CIA : âge de la retraite dans la nouvelle caisse

Laurent brosse un rapide portrait de la situation (cf. doc. mesures de consolidation CIA) et des problèmes :

- Les enseignantes primaires qui prennent le PLEND sont prééligées, elles ne peuvent pas cumuler la rente pont (qui prend effet entre 62 et 64 ans) et le PLEND.
- Impossible pour les enseignant-e-s primaires de bénéficier d'un PLEND de 5 ans depuis que celui-ci se prend à partir de 58 ans (58->62).
- Il existera un décalage entre l'âge légal (62 ans) de départ à la retraite et l'âge pivot (63 ans) dans la nouvelle caisse d'une année. L'Etat obligerait donc les enseignant-e-s à partir une année plus tôt et les pénaliserait pour un départ anticipé sur l'âge pivot (-3% de rentes).

Il faut dénoncer ces problèmes et les résoudre dans le cadre du projet de fusion des caisses CIA-CEH, mais également à court terme pour les années à venir.

Réaffirmer le principe d'un départ à la retraite à 62 ans qui fait office d'aménagement de fin de carrière en raison de la pénibilité du métier.

Un mandat est voté : **unanimité moins 1 abstention** pour la création d'une « commission technique », formée de personnes expertes sur le sujet, qui vont étudier la problématique du « départ à la retraite des enseignant-e-s primaire ».

Un vote de soutien sur la prise de position du comité « Départ à la retraite pour les enseignant-e-s primaires » est effectué et **approuvé avec 2 oppositions**.

5. Horaire scolaire : état des lieux et travaux de la commission interne

Retour de la commission et propositions de la DGEP :

Les périodes bloc de 4h00 ne semblent pas être envisagées par la DEP (bloc de 2h00).

La SPG demande que le secteur spécialisé soit consulté et intégré à cette commission.

Il n'est actuellement pas possible de trouver une simulation concrète ou une projection de ce que pourrait être le nouvel horaire. Enorme flou sur l'application et l'implication de ce processus.

La proposition d'élaborer une information avec des arguments pertinents est retenue.

Les parents doivent être informés sur ce qui se trame et des conséquences concrètes de ce nouvel horaire.

La SPG sera auditionnée par la commission d'enseignement du Grand conseil (24 janvier).

La proposition du comité de repousser l'AGE prévue le 8 février, faute d'éléments tangibles, est acceptée avec **1 abstention et 2 oppositions**.

Restons attentifs et soyons réactifs dès que les informations se préciseront...

6. Conseil d'établissement : questionnaire et état des lieux

Le retour sur les questionnaires et l'état des lieux est en préparation...

Réactions mitigées des délégué-e-s : Illusions perdues (ça ne répond pas à une demande),

Ça ne vient pas de la base, ça nous a été imposé. C'est une charge supplémentaire.

Les parents élus ne représentent pas l'association des parents d'élèves (GAPP)

Les APE ont été exclues.

Moments conviviaux sans intérêt particulier

Discussions muselées par le DIR

Crée du lien entre parents

7. PER :

MS personne ressource pour la formation/information (heure spécifique).

Formation et introduction sur temps scolaire ou hors temps scolaire ?

Dispositifs optionnels, doivent répondre aux besoins des enseignant-e-s et non être imposés par DIR-E.

8. Infos du comité

Résumé de la publication de l'UDC. Réactions : répondre ou affirmation des valeurs de l'école républicaine (pétition). Une pétition est lancée par le SER, le comité fera suivre dès que possible.

Le comité enverra une lettre au Conseil Fédéral à propos de l'idée que les enseignant-e-s pourraient dénoncer les enfants clandestins.

ARLE lance une initiative pour introduire des notes de comportement au cycle moyen et au cycle d'orientation; c'est un point que nous pourrions traiter avec les collègues de la FAMCO parce que l'initiative les concerne aussi.

Formation initiale : les travaux de l'IUFE vont bon train. Le programme pour le certificat (4e année après le bachelor) est bien avancé. Pour les enseignants spécialisés, il faudra ajouter une année pour l'obtention du master en enseignement spécialisé, titre requis pour l'enseignant spécialisé.

Reconfiguration des établissements: c'est le thème de travail de l'Observatoire cette année. Il est en train de rédiger trois rapports qui devraient amener à des changements pour la rentrée 2011. Le comité reviendra avec ce sujet lors des prochaines AD.

8 admissions – 9 démissions (les démissions sont dues au fait que les gens ont reçu des rappels de cotisations.)

Prise de notes : Stéphane Adam

	RE	Etablissement	1	2	3	4	5
01	BE	Hugo-de-Senger	P	P	P		
02	BE	Val d'Arve	P	P	P		
03	BE	Pervenches+Montfalcon	P	P	P		
04	BE	Roseraie+Minoterie	E	E	E		
05	BE	Crêts-de-Champel	P	E	P		
06	BE	Allobroges+square	V	V	V		
07	BE	Seujet+Necker	P	P	P		
08	BE	La Tambourine	E	P	P		
09	BE	Mail+Carl-Vogt	V	V	V		
10	BE	Jacques-Dalphin	P	E	E		
11	BE	Micheli-du-Crest	E	P	E		
12	BE	Pâquis-Centre	E	P	P		
13	BE	Cité-Jonction + Plantaporrêts	P	P	P		
14	BE	Bois-Gourmand+Veyrier	P	P	P		
15	BE	Zurich+Chateaubriand	E	P	P		
16	BE	Pinchat+Troinex	E	P	E		
17	BE	Promenades	E	E	E		
18	BE	Peschier	E	E	E		
19	G1	Versoix-Lachenal	V	V	V		
20	G1	Grottes	P	P	P		
21	G1	Cointrin+Champs-Fréchets	P	P	P		
22	G1	Sécheron	V	V	V		
23	G1	Crochettes+Beaulieu	V	V	V		
24	G1	Bellavista	P	P	P		
25	G1	Meyrin-Boudines	E	P	E		
26	G1	Les Genêts	P	P	P		
27	G1	Meyrin-Monthoux+Village	P	P	E		
28	G1	Gd-Saconnex-Place+Village	P	P	P		
29	G1	Budé+Les Crêts	E	E	E		
30	G1	Gd-Saconnex Pommier+Tour	P	P	P		
31	G1	Collex-Bossy+Pregny Val+Fontaine	E	E	E		
32	G1	Ami-Argand+Bon Séjour	E	P	P		
33	G1	Meyrin-Golette+Meyrin-Livron	P	P	P		
34	G1	Trembley 1 et 2+Vidollet	P	P	P		
35	G1	Montfleury 1+2+Céligny	E	E	E		
36	G1	Bellevue-Genthod	E	E	E		
37	G2	Liotard	P	P	E		
38	G2	Avanchet-Jura+Salève	P	P	E		
39	G2	Dardagny+Plaine+Russin+Satigny	V	V	V		
40	G2	Vernier-Place+Poussy	P	P	P		
41	G2	Europe	E	E	E		
42	G2	Balexert+Châtelaine	P	P	P		
43	G2	Ranches 1+2	P	P	P		
44	G2	Cayla+Les Jardins du Rhône	V	V	V		
45	G2	Aire	P	E	E		
46	G2	Les Ouches	P	P	P		
47	G2	Libellules	E	P	P		
48	G2	Franchises+Vieusseux	P	P	P		
49	G2	Geisendorf	E	P	P		
50	G2	Lignon	P	P	P		
51	G2	Devin-du-Village+Saint-Jean	E	E	E		
52	G2	Charmilles+Charles-Giron	V	V	V		
53	TH	Pré-Picot	E	E	E		

	RE	Etablissement					
54	TH	Choulex+Manoir+Gerdil+Vandoeuv.	V	V	V		
55	TH	Pont-Bochet+Puplinge	E	E	E		
56	TH	Collonge	E	E	E		
57	TH	Contamines+Roches	P	P	E		
58	TH	Ferdinand-Hodler+Saint-Antoine	P	P	P		
59	TH	Eaux-Vives+XXX Décembre	P	P	P		
60	TH	Bois-des-Arts	P	P	P		
61	TH	Pt-Senn+Place Favre+Floraire	P	P	P		
62	TH	Ch-Bougeries+Conches+Montagne	V	V	V		
63	TH	Le Corbusier	P	P	P		
64	TH	Vésenaz	P	E	P		
65	TH	Allières	E	P	P		
66	TH	Meinier+Gy+Jussy+Presinge	E	P	E		
67	TH	Adrien-Jeandin	P	P	P		
68	TH	Anières+Corsier+Hermance	V	V	V		
69	TH	Marcelly+Pavillon Mousse	P	P	P		
70	TH	Vollandes+Montchoisy	E	E	E		
71	TH	Belvédère+Gradelle+De-Haller	P	P	P		
72	VU	En-Sauvy	P	P	E		
73	VU	Bernex-Lully	V	V	V		
74	VU	Onex-Bosson+Bosson UCE	E	P	P		
75	VU	Athénaz+Lacconnex+Soral	E	E	P		
76	VU	Onex-Bellecour+Village	P	P	P		
77	VU	Pré-du-Camp+Servas+Arare+Arves	P	P	P		
78	VU	Confignon+Cressy	P	P	E		
79	VU	Onex-Racettes	P	P	P		
80	VU	Vélodrome+Petites-Fontaines	P	E	E		
81	VU	Compesières+La Bossonaz+Perly	E	E	E		
82	VU	Avully+Chancy	P	P	P		
83	VU	Aire-la-Ville+Cartigny	P	P	P		
84	VU	Tattes+Gros Chêne	P	P	P		
85	VU	Palettes+Bachet-de-Pesay	E	P	E		
86	VU	Lancy-Tivoli	E	P	P		
87	VU	Lancy Caroline+Morgines	P	P	E		
88	VU	Petit-Lancy+Cérésole	E	P	P		
89	VU	Bernex-Luchepelet+Robert-Hainard	V	V	V		
90	VU	Onex-Parc	P	P	P		
		Maîtres spécialistes et d'ateliers					
01		Arts visuels	P	P	P		
02		Arts visuels	E	P	P		
03		Arts visuels	E	P	E		
04		Arts visuels	E	E	E		
05		Musique	P	P	P		
06		Musique	P	E	P		
07		Musique	E	E	E		
08		Education physique	P	P	P		
19		Education physique	P	P	P		
10		Education physique	P	P	E		
11		Education physique	P	E	E		
12		Education physique	E	E	E		
13		Education physique	E	E	E		
14			V	V	V		
15			V	V	V		

16			V	V	V		
17			V	V	V		
18			V	V	V		
		Educs/enseignants spécialisés					
01		Educatrice CMP Champel	P	P	E		
02		Enseig. Spéc. CMP La Versoix	P	E	E		
03		Enseignante spécialisée Tattes	P	P	P		
04		Enseignante spécialisée Caroline	E	P	E		
05		Enseignante spécialisée Conches	E	P	P		
06		Enseignante spécialisée Rouelbeau	P	P	P		
07			V	V	V		
08			V	V	V		
09			V	V	V		
10			V	V	V		
11			V	V	V		
12			V	V	V		
13			V	V	V		
14			V	V	V		
15			V	V	V		
16			V	V	V		
17			V	V	V		
18			V	V	V		
		Formateurs prim/universitaires					
01		SCOP	P	P	P		
02		SCOP	E	E	E		
03		SCOP	E	E	E		
04		SCOP	E	E	E		
05		UNI FPSE-SSED	E	E	E		
06		UNI FPSE-SSED	E	E	E		
07			V	V	V		
08			V	V	V		
09			V	V	V		
10			V	V	V		
11			V	V	V		
		Autres					
01		Titulaire DE (Plantaporrêts)	E	E	E		
02		Titulaire DE (Crêts de Champel)	E	E	E		
03		Titulaire DE (Tivoli)	E	E	E		
04		Titulaire DE (Devin-du-Village)	E	E	E		
05		Titulaire DM (Avanchet Salève)	P	P	P		
06		Titulaire DM (Franchises)	P	E	E		
07		Titulaire DM (Champs-Fréchets)	E	P	E		
08		Titulaire DM (Aire-la-Ville)	E	E	E		
09		Titulaire DM (Meyrin-Village)	E	P	P		
10		Titulaire DM (Avanchet-Jura)	E	E	E		
11			V	V	V		
12			V	V	V		
13			V	V	V		

Présent P Excusé E Vacant V